

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

22^{ème} année - N° 4038 - Jeudi 06 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE 49 KILOS DE LINGOTS D'OR :

Le ministre malgache de la justice à Moroni ce jeudi



ARRIVÉE DU MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ETRANGÈRES :

**Une audience avec A.Azali
cet après-midi**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2022**

Lever du soleil:
05h 49mn
Coucher du soleil:
18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 52mn
Maghrib: 18h 40mn
Incha: 19h 54mn



UCCIA/CCI LA RÉUNION :

Les deux parties misent encore sur la formation

L'UCCIA a reçu une délégation de la CCI de l'île de La Réunion conduite par Ibrahim Patel. L'objet de cette visite est de renouveler la convention qui existe entre les deux chambres dans le long terme sur des projets pertinents qui apporteront leurs fruits aux deux partenaires.

L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie des Comores (UCCIA) a reçu hier mercredi 05 janvier une délégation de la Chambre de commerce de l'île de La Réunion. Très honoré, le président de l'Uccia Ahmed Chamsoudine a expliqué que la chambre est marquée par cette visite fructueuse. « Nous sommes liés par beaucoup de choses à savoir la culture, l'alimentation et nous avons beaucoup à faire ensemble », souligne-t-il. D'après le directeur régional de la CCIA Ngazidja, Hamidou Mhoma, cette coopération existe

depuis fort longtemps entre les deux chambres et cette visite a pour but de jeter un coup d'œil sur les conventions qui ont été signées jadis et sur comment les renouveler en vue de travailler en symbiose.

« Cette coopération a un impact positif surtout sur la formation. L'île de la Réunion a de l'expertise sur la formation que nous comptons bénéficier. Ils ont comme projet phare de mettre un abattoir qui permettra de transporter par exemple de la viande vers La Réunion et à l'extérieur, ce qui serait un très bon investissement pour nos deux pays », avance-t-il. En matière de formation, la CCI de la Réunion a un centre de formation qui forme les travailleurs du monde du tourisme et les Comores pourront en bénéficier. « En 2021, nous avons signé une convention avec une la Chambre de commerce de l'île Maurice pour la mise en place d'une école de commerce, et la CCI de la Réunion a aussi les compétences

requises pour nous accompagner pour la mise en œuvre de ce projet », explique-t-il.

De son côté, le président de la CCI de l'île de La Réunion, Ibrahim Patel a expliqué que c'est sa troisième visite aux Comores. En effet, la Chambre de commerce de l'île de la Réunion est connue par son expertise dans la formation, d'ailleurs, ils forment 10.000 personnes venues du monde entier. « Nous avons eu à former 350 jeunes ici dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie et cette convention a pris fin en 2020. Donc nous sommes venus ici pour remettre en place notre cadre de travail, cette fois sur une convention beaucoup plus large qui va au-delà de la formation. Nous avons à la Réunion un centre de recherche et d'innovation. Nous pensons que nous pourrions travailler dans un projet d'abattoir », avance celui qui affirme qu'aux Comores, il y a une sécurité économique et cela pourrait



être la plateforme de la zone de l'océan Indien concernant l'exportation et des débouchés pourront en découler. « Il faut que l'on forme ces jeunes dans le domaine de la vente sur leurs techniques. Car nous savons que le monde évolue et c'est à nous de nous adapter à cette évolution. Je pense que chacun dans son

domaine a son expertise et il reste à mutualiser nos forces dans le partage du savoir et dans cette volonté à faire bouger les choses ». Notons que cette mission séjourne aux Comores du 05 au 12 janvier prochain.

Andjouza Abouheir

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une dynamique à l'échelle locale, par des plans locaux de développement durable

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) appuie les collectivités locales au sein des États et gouvernements membres de la francophonie à se doter d'une planification locale de développement durable, alignée aux objectifs de développement durable (ODD) et en cohérence aux cadres nationaux de développement.

Kourachi Said Hassani, un expert international en développement durable, est mobilisé par l'IFDD pour appuyer les démarches de planification locale de développement durable aux

Comores. C'est dans ce cadre, que la Ville de Tsidjé-Itsandra et la Ville de Foubouni ont bénéficié d'un appui technique et financier de l'IFDD pour mettre en place une démarche de développement local structurée et consignée dans un plan local de développement durable.

Pour l'IFDD, il s'agit d'un projet pilote dans la Région de l'Océan Indien de mise en œuvre de la démarche de la Francophonie pour les villes durables. Cette démarche a pour objectif d'apporter aux villes francophones impliquées un soutien méthodologique et un appui dans la durée pour piloter leur projet de développement durable associant les habitants, les élus, les acteurs économiques et associatifs, et les servi-

ces et bâtir une expertise francophone garante de la duplication de ce type d'action et qui mettra en œuvre de façon concrète, donc en pratique, les ODDs qui seront retenus par les villes et villages francophones intéressés.

Aussi, tant pour la Ville de Tsidjé que pour la Ville de Foubouni, le projet bénéficie d'un fort leadership soutenu par les parties prenantes locales et la diaspora. La mobilisation et la motivation de toutes les parties prenantes constituent un facteur déterminant de l'avancée de cette démarche de ville durable. L'engagement de la communauté locale est illustré notamment par la mobilisation de ressources endogènes pour soutenir ces

initiatives. La Grille de priorisation des cibles ODD (GPC), un outil élaboré par l'IFDD et ses partenaires, a été utilisée dès la première phase, le diagnostic, ce qui a permis de calibrer les enjeux globaux couverts par les cibles ODD en fonction des priorités et de la réalité locales, dans des ateliers participatifs regroupant des représentants de toutes les parties prenantes.

En outre, la démarche d'appui aux collectivités durables, entreprise aux Comores sous l'égide de l'IFDD, reçoit l'appui de toutes les échelles de gouvernances, en premier lieu au plus haut niveau par le Chef de l'État, le Président Azali Assoumani. Par ailleurs, Mme Sitti-Farouata Mhoudine, Gouverneure

de l'île de Ngazidja est aussi déterminée à soutenir ces initiatives dans une perspective de partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les communes. C'est à ce titre, que le gouvernorat de Ngazidja a été partenaire de l'IFDD pour l'organisation d'un séminaire intitulé : Les collectivités locales au cœur du Développement Durable, en Union des Comores – Partages d'expériences et perspectives. La démarche est donc enclenchée et suscite l'intérêt de toutes les franges de la société. Il s'agit d'une base solide pour le développement durable et l'émergence nationale prônée par les autorités.

Mmagaza

TRANSPORT INTER-ÎLES

Le nombre des passagers de la ligne Hoani Chindini Dodin pourrait atteindre 132 000 d'ici à 2025

Malgré les risques encourus à prendre les embarcations de fortune pour se rendre dans les îles, le nombre des candidats ne cesse d'augmenter faute d'un bateau approprié. Dans un document officiel publié sur la page de Beit Salam, dans le cadre du projet de la connectivité inter îles, les chiffres font froid dans le dos.

46 ans d'indépendance, les Comores n'ont toujours pas une compagnie nationale maritime. La liaison maritime Hoani - Chindini ou encore Fomboni - Dodin est assurée par un essaim de vedettes qui joue un rôle économique crucial pour son

épanouissement. Ces vedettes motorisées de type kwasa-kwasa assurent la circulation des hommes et des marchandises. Chaque année, des accidents maritimes se produisent avec souvent des dégâts matériels et des pertes humaines. Mais toujours est-il que le trafic gagne de la clientèle car le pays ne dispose pas encore d'un bateau approprié pouvant relier les îles en toute sécurité. Et les billets d'avion ne sont pas à la portée de toutes les bourses.

Les 70 km séparant Chindini et Hoani se traversent en vedette entre 45 mn et 1h 30 mn si les conditions météorologiques sont bonnes, avec un billet de 10.000 fc contre 33.000

à 44.000 fc par voie aérienne. Les habitués de cette ligne n'hésitent pas une seconde lorsqu'ils veulent se rendre d'une île à l'autre et arrivent à convaincre d'autres clients.

Selon une note officielle publiée sur la page de Beit Salam, datant du 2 janvier 2020, relatif au projet de connectivité inter-îles, environ 66 000 personnes ont effectuées le voyage maritime entre les traversés inter-îles en 2016. Ces passagers, selon le même document, devront accroître d'ici 2025 pour atteindre 132 000 annuellement. Cela explique que 250 passagers empruntent ce chemin tous les jours dans des conditions de sécurité précaires. Dans ce même volet,

80 000 tonnes des marchandises conventionnelles ont été transportées en 2021, ce qui engendre un chiffre d'affaire de 2,5 millions d'euros en 2021. Et une projection de 5 millions d'euros en 2030 est faite.

Face à ce flux migratoire, bon nombre des citoyens solliciteraient la création d'une compagnie maritime nationale pour non seulement alléger la connectivité inter-îles, mais aussi faire en sorte que la traversée soit beaucoup plus sûre. « Actuellement on utilise des machines à essence au lieu du pétrole pour assurer les voyages en mer via les vedettes kwasa-kwasa car rarement les moteurs à essence tombent

en panne. D'autres mesures de sécurité telle que la limite des marchandises et autres sont prises en considération pour le même objectif » souligne le commandant Kader.

Certes, ces mesures semblent fonctionner car les accidents maritimes se réduisent par rapport aux années précédentes. En attendant, le démarrage du projet de l'interconnectivité du gouvernement comorien qui prévoit une vedette rapide et sécurisée pour ces trajets, les clients de la traversée maritime ne font qu'augmenter.

Riwad

AFFAIRE 49 KILOS DE LINGOTS D'OR :

Le ministre malgache de la justice à Moroni ce jeudi

Une délégation du gouvernement malgache à la tête de laquelle le ministre de la justice arrive à Moroni ce jeudi 6 janvier pour une mission de 3 jours. Cette équipe de 6 personnes issues de différents départements devrait rencontrer les autorités judiciaires dans le cadre de la procédure de demande d'extradition des deux Malgaches impliqués dans l'affaire des 49 kilos de lingots d'or saisis à l'aéroport de Moroni le 28 décembre.

Le gouvernement malgache dépêche une délégation spéciale à Moroni pour négocier l'extradition des deux de leurs compatriotes suspectés d'être impliqués dans le trafic de 49 kilos de lingots d'or saisis sur trois individus à l'aéroport international Moroni Prince Said Ibrahim le mardi 28 décembre dernier. Azaly Failaza Pacheco et Pierre Stenny, sont les deux suspects de nationalité malgache arrêtés avec

un Comorien répondant au nom d'Elhad Ibrahim Halifa. Les trois comparses très défavorablement connus des services judiciaires de leurs pays respectifs étaient sur le point de s'envoler pour Dubaï à bord d'un jet privé arrivé à l'aéroport de Moroni Hahaya depuis la veille en provenance des Émirats selon les documents de l'aviation civile dont nous nous sommes procurés copies.

Au regard des éléments composant la délégation, on peut être tenté de dire que l'État malgache a sorti l'artillerie lourde pour tenter de remporter cette bataille. En effet, ladite délégation est composée du ministre de la justice Imbiki Herilaza, de la directrice générale des affaires judiciaires Randrianarisoa Salohy Norotiana, de la directrice générale des affaires politiques auprès du ministère des affaires étrangères N'diaye Alice, du directeur général des douanes Lainkana Zafivanona Ernest, du

chef du Bureau national central d'Interpol le commissaire divisionnaire Rabialahy Jean Rostand, ainsi que du chef de la section de recherches criminelles de la gendarmerie nationale d'Antananarivo le colonel Ravelomanana Valona Tahina.

Pour rappel, le 28 décembre dans la foulée de l'arrestation des trois suspects à l'aéroport de Moroni, le ministère de la justice de Madagascar a émis des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre d'Azaly Failaza Pacheco et Pierre Stenny. Ils sont accusés de « mise en circulation à titre gratuit de substances minérales avec des pièces justificatives sciemment établies de façon inexacte ; faux et usage de faux en écriture publique ; corruption active ; délit de contrebande par avion ; association de malfaiteurs » entre autres griefs. Placés en garde à vue à la gendarmerie de Moroni depuis leur arrestation, Elhad Ibrahim Halifa, Azaly Failaza Pacheco et Pierre Stenny n'ont tou-

jours pas été déférés au parquet. Pas plus que les autres suspects arrêtés quelques jours plus tard, en l'occurrence le directeur général des aéroports des Comores Yasser Assoumani, et l'ancien receveur de la douane au niveau d'Anjouan Farid Abodo. Malgré nos sollicitations incessantes, les autorités judiciaires n'ont jamais souhaité s'exprimer sur le sujet.

Interrogé hier sur la position de l'État comorien sur la demande malgache, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie a tenu à rappeler la convention d'entraide judiciaire entre l'Union des Comores et la République de Madagascar depuis les années 70. Mais pas que. Il a surtout rappelé que « Madagascar a montré l'exemple » en rendant à Moroni l'ex-fugitif Inssa Mohamed alias Bobocha, qui s'était exilé à Madagascar. On peut donc déduire que Moroni accèdera à la demande d'extradition

d'Antanarivo au nom du principe de réciprocité.

Reste maintenant à savoir la suite qui sera donnée au métal jaune saisi. En effet, dans sa note verbale sur l'arrivée de la délégation, la partie malgache indique noir sur blanc que les « 40 kilos de lingots d'or [sont] sortis illicitement du territoire de Madagascar ». La question légitime qu'on peut se poser : est-ce qu'il y a eu une déclaration de vol avant que cet or ne soit saisi à Moroni ? Parce que le seul fait que l'or vienne de Madagascar ne devrait pas faire du pays de provenance son propriétaire d'office selon les avis de juristes. Dans ce cas de figure, à moins de préférer être flexible, l'Union des Comores pourrait confisquer le métal jaune dont la valeur est estimée à un peu plus de 1 milliard 200 millions de nos francs, pour être conservé dans une institution habilitée comme la Banque centrale des Comores.

TM

ARRIVÉE DU MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

Une audience avec A. Azali cet après-midi

Le conseiller d'État et ministre des affaires étrangères chinois Wang Yi est attendu ce jeudi 6 janvier à Moroni en début d'après-midi. Après un entretien avec le ministre des affaires étrangères, il sera reçu par le président Azali Assoumani en fin d'après-midi avant de prendre le vol ce vendredi pour les îles Maldives.

Le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi est attendu à Moroni cet après-midi. Cette visite s'inscrit dans la tradition des ministres chinois des Affaires étrangères consistant à choisir chaque année l'Afrique pour leur première visite à l'étranger depuis 32 années

consécutives. Après l'Erythrée et le Kenya, le chef de la diplomatie chinoise finira son périple dans le continent à Moroni.

A bord d'un vol spécial, le ministre est attendu aux environs de 14h50 et sera accueilli par le ministre des affaires étrangères comorien, Dhoihir Dhoulkamal et l'ambassadeur de la République Populaire de Chine à Moroni, He Yanjun. Les deux ministres auront un entretien d'une heure de temps dans les locaux du ministère des affaires étrangères comorien avant d'être reçu par le président de la République Azali Assoumani en fin d'après-midi. Le lendemain, à bord d'un vol spécial, il se rendra à Malé (Ile Maldives) où cette visite coïnci-

de avec le 50e anniversaire des relations diplomatiques Chine Maldives. Il visitera ensuite le Sri Lanka.

Pour rappel, depuis 1991, les ministres chinois des affaires étrangères ont choisi l'Afrique comme destination de leur première visite de l'année à l'étranger, inaugurant ainsi les échanges avec l'étranger de toute l'année. Cette belle tradition de la diplomatie chinoise perdue depuis 31 ans et cela démontre pleinement la grande importance que la Chine attache aux relations sino-africaines, la profonde amitié qui s'inscrit dans la durée entre la Chine et l'Afrique.

Kamal Gamal



COVID-19 :

Plusieurs voyageurs bloqués à Moroni pour cause de Covid-19

Plusieurs voyageurs sont encore retenus aux Comores pour cause de la Covid-19. Ils sont obligés de prendre leur mal en patience en attendant leur test négatif pour reprendre à nouveau les airs.

La covid-19 continue à prendre du terrain dans le pays.

Pour la journée du mardi 04 janvier dernier, le bulletin du ministère de la santé affichait 215 nouveaux cas. D'après nos informations,

la plupart des contaminés sont des personnes voulant se rendre à l'étranger. Rien que la journée de mardi dernier, 107 personnes étaient testées positives par la DRS de Moroni. Ces derniers doivent prendre leur mal en patience car les résultats tombent le jour même où ils devraient prendre le vol. En général, ces cas positifs sont mis en quarantaine pendant la période de 7 jours à domicile avec le suivi médical, pour ensuite reprendre le test après guérison. Un triste sort pour ceux qui avaient déjà planifié leur voyage.

Et pour mieux sécuriser les résultats afin d'éviter le trafic de faux-tests, les résultats positifs sont exclus du site de l'INRAP.

Ils sont donnés en main propres aux concernés avec les consignes de l'isolement à suivre pour ne pas contaminer d'autres personnes. Joint au téléphone, cette résidente de Marseille a pris durement cette mauvaise nouvelle. « J'ai jeté un coup d'œil dans le site hier, il m'était difficile d'y accéder.

Ce matin je me suis rendu sur place à la DRS pour avoir mon résultat et on m'a dit que j'étais positive. Franchement, cela a chamboulé mes projets. Déjà je ne savais pas mon état de santé et certainement j'ai contaminé d'autres sans le vouloir. J'aurai aimé qu'on m'appelle par exemple afin de me dire quoi faire. Je pense que cette méthode n'est pas la bonne bien que je salue l'initiative », témoigne-t-elle.

Même son de cloche pour un autre passager qui voulait se rendre en Tanzanie pour des soins médicaux. Il était obligé de décaler son rendez-vous chez le médecin. Pour rappel, le pays compte au total 1971 cas actifs dont 852 à Ngazidja, 952 à Ndzhouani et 167 à Mwali.

Andjouza Abouheir

COLLECTIVITÉS LOCALES

Une délégation de maires d'Anjouan en tournée à Mohéli

Les maires des différentes communes d'Anjouan sont à Mohéli pour une tournée de prise de contact avec leurs homologues. Le but de cette visite c'est de venir discuter en long et en large sur leur statut dans l'espoir de pouvoir mettre en exécution les plans d'action que chaque maire a l'obligation de mettre en place dans sa commune respective. Une occasion aussi de parler un peu de la politique actuelle.

C'est à l'hôtel de ville de la commune urbaine de Fomboni que les maires d'Anjouan avec ceux de Mohéli ont été accueillis par Mouhaimine Ben Abdallah le premier magistrat de Fomboni. « Aux Comores, les maires rencontrent des difficultés liées à leur fonctionnement. Et cela impacte non seulement la chaîne de

travail dans les mairies mais aussi ils ont du mal à mettre en action certains projets communaux » souligne Saindou Chibaco, maire de la commune d'Ongojou.

Au cours de ces échanges, la question du dialogue national sollicitée par le chef de l'État s'est invitée si ce n'était pas l'un des objectifs de cette tournée. Pour mener à bien leurs travaux, ces élus communaux souhaitent accompagner Azali Assoumani dans son programme de plan Comores émergents. Avec leurs maigres moyens, disent-ils, et un pouvoir très réduit, ces maires croient dur comme fer que ce qui peut les sauver c'est le dialogue national. « Seul le dialogue national peut nous faire sortir de cette crise que nous traversons aujourd'hui. La plupart d'entre nous, n'avons même pas des bureaux fixes pour travailler. En accompagnant la vision



du chef de l'État peut-être qu'un jour cela va changer quelque chose » ajoute M. Saindou.

« Nous venons de bénéficier de trois formations axées sur le rôle ainsi que les comportements à

adopter pour le développement et la cohésion des maires dans leurs communes. C'est d'ailleurs ce qui nous pousse aujourd'hui à revendiquer notre statut » a-t-il ajouté. Pour ces élus, la solidarité inter-

autorités est primordiale pour contribuer au renforcement du développement communautaire dans le pays.

Riwad

PROJET MAYENDELEYO YA MIJI

L'association "Moya Ntrahafu" réclame toujours ses 5 000 000 FC

Le projet Eco-Plage Moya n'a toujours pas reçu les 5 000 000 FC dans le cadre du challenge Mayendreyo ya Miji de Comores Telecom. C'est ce qu'on vient de lire ce mercredi 05 janvier 2022 sur la page officielle de l'association Moya Ntrahafu, porteur du projet gagnant. La cérémonie de la remise du chèque a eu lieu à Moya le 24 septembre de l'année dernière.

Dans notre édition du 24 novembre dernier, on a parlé de ce retard incompré-

hensible, mais la société Comores Télécom avait publié un droit de réponse accusant l'auteur de l'article de « mauvaise foi ». Elle avait enchaîné son argumentation en montrant que l'association n'avait pas envoyé tous les documents demandés. Une demande que l'animateur principal du projet Eco-Plage Moya tient à clarifier. « Fournir quoi encore alors que nous avons envoyé une demande de virement signée par le maire et le représentant de l'association ainsi que les spécimens des signatures et la carte d'identité nationale de notre repré-

sentant », s'interroge-t-il.

A savoir que les documents cités, sont envoyés au responsable marketing de CT à Anjouan depuis mi-décembre de l'année passée. Ce retard de CT commence à faire parler. « On se demande pourquoi Comores Telecom hésite à faire ce virement alors que tout a été fait de notre part », poursuit-il.

Du côté de Comores Télécom, on indexe le retard de l'association Moya Ntrahafu à lancer les procédures pour le décaissement. « Moya n'avait pas envoyé les documents nécessaires pour le virement à temps », avance Omar Abdou, le directeur commercial de Comores Télécom. Ce dernier montre qu'ils ont commencé à recevoir les docu-

ments au mois de décembre dernier et que le processus de décaissement est en cours. Pour rappel, ça fait presque 45 jours depuis que Mohéli et Ngazidja ont reçu leur argent. Tandis qu'Anjouan (Moya) reste toujours à la traîne.

Nabil Jaffar



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

VARIANTS DE LA COVID-19 ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19
provoque plus de formes graves
de la maladie que la souche originale.



Organisation mondiale de la Santé
AFRIQUE

CAN 2021

A J-4, le président Azali remet le drapeau à la délégation officielle

Quatre jours avant le coup d'envoi de la coupe d'Afrique des nations, le président Azali Assoumani a procédé à la remise du drapeau national à la délégation officielle qui va prendre part à la cérémonie d'ouverture de la CAN 2021 au Cameroun. Un moment idéal pour requinquer la fibre patriotique en soudant la nation autour d'un même objectif, la coupe d'Afrique des nations.

Prévu pour se tenir le 24 décembre dernier, la cérémonie de remise du drapeau national aux Coelacantes a eu lieu dans la matinée de ce mercredi 05 janvier à Beit-Salam. En présence du ministre des sports Dr Takidine Youssouf, celui des finances Kamaldini Soeuf ainsi que des membres du cabinet de la présidence, le chef de l'Etat a remis le drapeau au président de FFC Saïd Ali Saïd Athoumane. Au-delà de la

symbolique, cet acte traduit le sentiment d'une unité nationale retrouvée autour d'un dénominateur commun qui est l'équipe nationale.

Les cérémonies de remise de drapeaux et autres événements sportifs, sont toujours des moments pour les politiques d'afficher une certaine proximité avec le peuple en affichant l'unité nationale comme corolaire. C'est dans la prestation du Syli (équipe nationale de la Guinée), que le peuple de Guinée se retrouve uni, disait le colonel Doumbouya (président de la transition) lors de la remise du drapeau à la délégation guinéenne.

Chez nous le président Azali ne déroge pas à la règle. Il l'inscrit même dans son agenda politique. Lors de son discours à la nation, le président est revenu sur la qualification des Coelacantes dans ces termes. « Notre équipe nationale a été qualifiée pour la première fois à la CAN. Nous avons démontré notre

capacité à monter encore plus haut et à être unis pour notre partie, par le sport et la culture », avait-il déclaré. Le président de la FFC qui a reçu de la main du président le drapeau national s'est voulu rassurant. « Nous sommes prêts pour la compétition et avec l'appui de l'Etat, notre équipe ne manquera de rien. Nous espérons faire des bons résultats », s'exprime-t-il.

Le président Saïd Ali est la tête d'une forte délégation qui a quitté Moroni ce mercredi pour rallier Yaoundé. Les 9 membres du comité exécutif de la FFC feront partie du voyage de Yaoundé. Mais selon des confidences, deux membres dudit comité n'ont pu prendre l'avion pour avoir été testés positifs à la Covid-19. Au moins quatre autres personnes qui étaient censées être dans la délégation sont testées aussi positives. Partis de Djeddah ce mercredi aussi avec un Fouad Bachirou en moins car rattrapé par le corona-



virus, les Coelacantes sont à Yaoundé où ils commencent peu à peu à prendre leur marque au pays des lions indomptables. Après la période de quarantaine et un autre test négatif, le natif de Mvuni

Bambao rejoindra ses coéquipiers pour préparer dans la sérénité le match du 10 janvier contre le Gabon.

Ahmed Saïd Badraoui

LIBRE OPINION

La République des Comores, 50 ans bientôt (1975-2025)

"En politique, ce qui arrive souvent, c'est l'imprévisible" Jean D'ORMESSON de l'Académie française (1925-2017)

D'ici trois ans, notre pays, l'Union des Comores fête ses 50 ans d'Indépendance. Pour cela, rappelons d'abord quelques événements historiques : 6 juillet 1975, 3 Août 1975, 13 Mai 1978, 26 Novembre 1989, 27 Septembre 1995, 3 Août 1998, 6 novembre 1998, 30 Avril 1999... ne vont pas sans la tentation, sans la tentative de changer l'homme comorien.

Révolutionnaires conquérants de l'inutile, qui participent à l'espoir de changer la société comorienne pour un lendemain meilleur ou à l'espoir de changer l'ordre social, l'ordre colonial établi par les Blancs pendant plus d'un siècle et demi de colonisation : transformer les conditions d'existence pour déterminer et instaurer une autre conscience : celle qui effacera le pouvoir des colons et qui mettra désormais en place un « homme nouveau ».

N'est-ce pas une tâche impossible ? Mais c'est rêver de justice, rêver d'aboutir à une égalité entre hommes et femmes comoriens (Président Ali Soilihi) ; égalité des citoyens désaliénés, non exploités, à égalité de chances, parce que libérés du système colonial et instaurer une nouvelle voie, celle qui mène vers un monde nouveau, dans un Etat démocratique, qui ressemblerait



à celui des révolutionnaires français, ayant pour devise : « liberté, égalité, fraternité » (Selon le souhait du feu Président Saïd Mohamed Djohar et sa fameuse démocratie).

Vous croyez rêver, diront les autres ! La fraternité, entre colon et colonisé, entre bourgeois et paysan, entre riche et pauvre n'existe nulle part au monde surtout pas aux Comores. Pourquoi ? Parce que le monde est fratricide. L'histoire, notre histoire est faite de bruit et de fureur, de sang, de sueur, de peines et de larmes ; en un mot, notre histoire du moins celle de ces cinquante dernières années d'indépendance, est marquée par la violence. Violence entre le bras de mer qui sépare Anjouan et Mayotte (trop de morts), violence en tous lieux,

de tous temps avec les mercenaires français dont Bob Denard en tête. Cette violence est inhérente à la vie politique de cet Etat/Nation depuis juillet 1975. Plusieurs de nos chefs d'Etats ont été sauvagement abattus par le système colonial français. Cette violence rythme la vie des hommes politiques comoriens : le monde politique comorien est constitué d'une part, par les victimes (nationaux) et d'autre part les bourreaux et leurs complices (anciens colons et mercenaires français).

Quant à la classe politique d'une manière générale, car elle aussi, elle a sa part de responsabilité dans cette violence aveugle, les leaders de ladite classe s'accusent mutuellement et chaque camp désigne l'autre

comme l'enfer. Comme disait Jean Paul Sartre, l'enfer c'est les autres.

Aux yeux de l'ancien Président Ahmed Abdallah Abdérémane (Dieu ait son âme), l'enfer ce n'était pas le colon français, ni le mercenaire Bob Denard mondialement connu. C'était plutôt Ali Soilihi car il a osé ouvrir une nouvelle page de l'histoire des Comores indépendantes pour prendre part à une révolution, en croyant faire l'histoire sans savoir l'histoire qui est faite.

Une participation solidaire à des entreprises libératrices, à la construction d'une issue qui, comme l'horizon, recule au fur et à mesure qu'on avance. Bientôt 50 ans d'Indépendance, pourtant on a l'impression que c'est aujourd'hui que ça commence...

C'est pourquoi - je me demande et j'estime que je ne suis pas le seul ; qu'après la prise de l'indépendance, la liberté et l'égalité rêvées, la participation aux luttes afin qu'elles adviennent, qu'elles nous ouvrent la voie d'un lendemain meilleur, n'était-ce pas une grande illusion ?

Après 50 ans d'indépendance, le moment n'est-il pas venu de prendre conscience que toute action est liberticide et inégalitaire certes, mais en même temps que toute action n'est pas vaine ?

Chacun de nous n'a-t-il pas le devoir de faire énergiquement, sa longue et lourde tâche, car tout travail est un trésor, participer à rétablir la grandeur de cet Etat/Nation et puis mourir...

J'insiste, il ne s'agit plus de rêver d'ailleurs et de demain, mais de participer ici et maintenant pour redonner l'espoir au peuple comorien, sans être au service d'un absolu, ou en quête d'un absolu, engendrant l'Impossible, mais de changer le quotidien du commun des mortels.

Il s'agit de lutter dans la mesure de nos moyens contre la maladie, la misère, la pauvreté, contre la dictature et la corruption. Il s'agit de ne pas oublier le présent pour l'avenir. Certes je sais bien que la vraie générosité envers l'avenir c'est de tout donner au présent.

2025, c'est presque demain, pour réussir ce pari, il nous faudra regarder à plusieurs dans la même direction. C'est aussi le sens des combats auxquels il faut participer en vue de la liberté et de l'égalité, du respect de la loi, de la démocratie et du droit de l'homme.

Professeur Djaffar MMADI, Universitaire, ancien Ministre



LA TELEVISION DES ENTREPRISES

1^{er}

RÉSEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE DES COMORES.
GRANDE COMORE-ANJOUAN-MOHELI
BIENTÔT EN FRANCE



- ✓ PUISSANCE
- ✓ RENTABILITÉ



EN PARTENARIAT AVEC **Al-watwan**
ET **La Gazette des Comores**
RETROUVEZ LES GRANDS TITRES DE LA PRESSE COMORIENNE SUR SWR.TV

RETROUVEZ - NOS ECRANS:



ET BIEN D'AUTRES ENDROITS...

+269 345 55 50
Moroni-Dawedjou
Bâtiment ancienne GYMNASSE



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Dépistage et Sensibilisation du cancer du sein au mois d'Octobre 2021



accompagne l'Association Comorienne contre le Cancer chez la Femme (ACCF).